La pêche en Float Tube

Le float tube est assimilé à une embarcation légère de plaisance. Leur accès est limité aux plans d'eau de Teppe Rosse, Bacciana, Alzitone, Peri, Ortolo, Ospedale et l'Alesani et plus précisement aux zones A de chacun des ouvrages précités.

Pour ce type de pratique, les obligations suivantes doivent impérativement être respectées :

- Port du gilet de sauvetage obligatoire (à mousse ou à déclenchement automatique).
- Savoir nager.
- Posséder le matériel de sécurité obligatoire, et s'être assuré du bon état de l'embarcation avant toute navigation.
- Regagner la berge et arrêter la pêche en cas de situation météo critique du type risque de crue.
- Respecter les distances entre les autres pêcheurs notamment ceux du bord.
- S'engager à regagner la berge en cas de contrôle de police de la pêche.
- Interdiction de se faire tracter par une autre embarcation.